

## Commune de CHEMERY

### Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers<sup>1</sup> et technologiques pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2012-247-0009

du 3 septembre 2012

mis à jour le 27 JUIN 2016

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

STORENGY 41-Approuvé date 19 février 2016 effet Thermique et surpression

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

Le dossier de plan de prévention des risques technologiques de STORENGY 41

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité 

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 * <input checked="" type="checkbox"/>

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet \*

Pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

-copie du zonage réglementaire du PPRT de STORENGY 41 – 5 planches A3

#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : **Ma commune face aux risques**

catastrophes naturelles nombre 7

catastrophes technologiques nombre 0

Date d'élaboration : 3 mai 2016

Le préfet de département

[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr)